

Hairidin pacha, gouverneur de Diarbékir, est nommé gouverneur de Trébizonde; en remplacement d'Ismaïl pacha, mis en disponibilité.

NOUVELLES DE PARIS.

Bien que le bateau à vapeur de Vienne arrive hier, nous n'ait apporté de Gazette ni lettres ni journaux, à grâces à l'obligeance d'un voyageur venu par cette voie, qui était porteur d'un exemplaire du Journal des Débats du 30 juin, nous pouvons donner de Paris les nouvelles suivantes, qui sont de deux jours plus fraîches que celles de notre dernière feuille.

— L'état le plus complaisant continué à régner à Paris.

— L'état de siège n'avait pas encore été levé; les arrestations continuées, et l'insurrection relative à l'insurrection se poursuivait avec une grande activité.

— Un commencement de la séance de l'Assemblée nationale du 29 juin, le général Cavaignac a annoncé qu'il avait été nommé ministre de la marine, et de parer à cet effet M. Bugeat, et que le général Bédouin était chargé du port feuille des affaires étrangères.

— L'Assemblée a voté sur son projet de loi sur le droit de vote par anticipation un projet de décret qui ordonne la translation aux Invalides des débris de la colonne Vendôme, et a voté également, à la suite de la séance, un projet de loi sur le droit de vote par anticipation.

— Dans la même séance, le général Cavaignac a annoncé que le 3 juillet il ferait connaître à l'Assemblée nationale les conclusions de son rapport sur le projet de loi relatif à la réorganisation de la garde nationale.

— L'Assemblée a voté sur son projet de loi sur le droit de vote par anticipation un projet de décret qui ordonne la translation aux Invalides des débris de la colonne Vendôme, et a voté également, à la suite de la séance, un projet de loi sur le droit de vote par anticipation.

— L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité les décrets suivants :

- Le citoyen Sarrasin, président de la Assemblée nationale, a été nommé à la présidence.
- Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.
- Le citoyen Sarrasin, président de la Assemblée nationale, a été nommé à la présidence.
- Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, a été nommé à la présidence.

— La commission militaire qui fonctionne au château des Tuileries, a interrogé plus de 300 prisonniers; presque tous étaient porteurs de pièces d'or, et il en avait parmi eux qui avaient jusqu'à cinq louis. On a vu également plusieurs individus qui se livraient à des actes de violence, et qui se livraient à des actes de violence, et qui se livraient à des actes de violence.

— Les 8^e, 9^e et 12^e régiments de la garde nationale de Paris, ont été désarmés ainsi que les gardes nationales de Belleville et de la Villette.

— Les journaux de Paris du 29 juin ne sont remplis que de détails relatifs à l'insurrection qui venait d'être si vigoureusement comprimée.

— La bourse de Paris qui était restée fermée jusqu'au 29, s'est ouverte ce jour-là avec une hausse de 2 à 3 fr. sur les rentes 5 pour cent et 3 pour cent, et cette hausse s'est maintenue avec beaucoup de vigueur de l'ouverture à la clôture du parquet.

— On nous écrit de Genève, le 15 juillet.

— Nous avons, lors de la mort de la ville, quatre mille soldats turcs dans la capitale, et la tenue sous leur main admirable. Les troupes turques ont été envoyées à la capitale, et la tenue sous leur main admirable.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

— On nous écrit de Paris, le 15 juillet.

NOUVELLES DIVERSES. Le quatrième des nuit saintes, hier, à Constantinople, le 15 de la lune de Chaaban, a été célébré avec une solennité particulière par les salves des batteries de terre et de mer. A l'occasion de cette solennité religieuse, les bâtiments de la flotte mouillée dans le port de Constantinople ont tiré des coups de canon, et les mosquées et les monuments publics ont été illuminés, et les Musulmans ont passé une partie de la nuit en prières.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

leur Biers, en avaient prévenu les consuls étrangers, qui se sont tous associés à cette fête, en arborant chacun son pavillon respectif. Les consuls ont été très nombreux, et ont assisté au spectacle d'établissement, et celles de tous les habitants étrangers mouillés sur rade, hâchés du matin, n'ont été amarrés qu'au coucher du soleil.

— Des lettres de Cléo du Hainaut, nous annoncent qu'elle a été, il y a six jours, battue de guerre et d'un siéger ottoman.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

à elles pas seropuleusement discutées, examinées et jugées. Les coupables ne sont pas punis d'après la loi.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

qu'on souffrait, à cause de la transition rapide du chaud au froid; chose extraordinaire dans la saison où nous sommes.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.

— On nous écrit de Galatz, le 15 juillet.